



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question au Gouvernement n° 2793

Texte de la question

ANNECY 2018

M. le président. La parole est à M. Olivier Dosne, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Dosne. Au nom des parlementaires de Haute-Savoie, je souhaite interroger Madame Chantal Jouanno, ministre des sports, sur la candidature d'Annecy 2018.

Aujourd'hui, Annecy figure parmi les trois villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2018. La décision finale du CIO doit intervenir le 6 juillet 2011 à Durban.

C'est un immense défi, non seulement pour cette ville et pour le département de Haute-Savoie, mais aussi pour la France. L'organisation de grandes compétitions sportives est, en effet, devenue un enjeu majeur pour l'image d'un pays sur la scène internationale.

La compétition avec les autres villes concurrentes, Munich et Péyongchang, est rude.

Dès le départ, le CIO avait indiqué que la candidature française devait améliorer son dossier, notamment en ce qui concerne le choix des sites. Par conséquent, de nombreux efforts ont été réalisés par le comité de candidature et les collectivités locales pour assurer les conditions du succès de l'événement, en recentrant, par exemple, le projet autour de deux véritables sites : Annecy et Chamonix.

Les derniers échos médiatiques ne peuvent qu'inquiéter les décideurs publics. L'État comme les collectivités locales concernées ont en effet engagé des moyens très importants pour soutenir cette candidature.

Madame la ministre, la crédibilité de notre pays et du sport français est en jeu. Un abandon ou une lourde défaite nous renverrait aux heures sombres de juillet 2005 et à l'échec de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2012.

Vous avez réuni la semaine dernière au ministère une réunion de crise sur ce dossier et réaffirmé le soutien de l'État à cette candidature. Quelles sont encore les chances de réussite de la candidature d'Annecy à sept mois de la décision du Comité international olympique ? Quel rôle le Gouvernement entend-t-il tenir pour renforcer l'organisation de la candidature afin de lui donner les meilleures chances de victoire le 6 juillet prochain ?

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, ministre des sports.

Mme Chantal Jouanno, *ministre des sports*. Vous avez raison, monsieur Dosne : c'est un coup dur, un mauvais coup qui nous arrive, un peu tardivement d'ailleurs, parce que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas nouvelles. Cela fait plusieurs mois que l'on sait que le dossier français a du retard par rapport aux deux autres.

M. Jean-Pierre Brard. Qu'avez-vous fait ?

Mme Chantal Jouanno, *ministre*. Si l'on fait un bilan un peu objectif de la situation, on constate que nous avons un très bon dossier sur le fond. Premièrement, il s'appuie sur une véritable unité locale, regroupant toutes les couleurs politiques sous la présidence de Christian Monteil au conseil général, qui fait un travail extraordinaire. Deuxièmement, il repose sur des infrastructures existantes : 70 % sont homologuées. Troisièmement, nous proposons des jeux d'hiver à la montagne, là où il y a de la neige. (*Rires sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Jean Glavany. Ils sont forts !

Mme Chantal Jouanno, *ministre*. Quatrièmement, le dossier français offre des garanties en matière de développement durable.

Mais il présente une lacune évidente : nous avons pris du retard en termes de communication et de présentation internationale.

Quelles sont les perspectives ?

Premier point : il est hors de question de renoncer. Aucun pays n'a jamais renoncé à déposer une candidature aux Jeux olympiques en cours de route. Cela ne s'est jamais fait et cela ne se fera pas.

Deuxième point : nous avons besoin d'un réengagement clair du mouvement sportif et, en premier lieu, du Comité national olympique, des membres du CIO et des grands sportifs qui soutiennent cette candidature.

Troisième point : l'État va, bien évidemment, s'engager sur ce dossier. Il le fait déjà financièrement puisqu'il soutient plus de 25 % de la candidature et plus de la moitié des investissements pour les Jeux olympiques. Nous allons proposer une nouvelle organisation, mettre à la disposition un grand commis de l'État pour l'organisation interne et impulser une nouvelle stratégie à l'international.

Quatrième et dernier point concernant les demandes formulées pour que soient consacrés à ce projet toujours plus de moyens : le budget de la France pour la candidature s'élève, on le sait, à la moitié des autres budgets, mais il représente quand même 18 millions d'euros.

M. Roland Muzeau. Arrêtez les frais, alors !

Mme Chantal Jouanno, *ministre*. Nous n'allons pas les jeter par les fenêtres mais, en même temps, je ne pense pas qu'il soit dans l'esprit des Jeux olympiques de toujours dépenser plus pour une candidature.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dosne](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2793

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 décembre 2010